

Le Cercle pour l'aménagement du territoire

LES FEUILLETS DU CERCLE

N° 2 ~ Janvier 2015

Jean Michardière

Premier Commissaire à l'Aménagement du Massif Central

Un Homme engagé

1921 – 2014

LES FEUILLETS DU CERCLE



Jean MICHARDIERE

SOUVENIRS

Premier Commissaire à l'Aménagement du Massif Central

Un Homme engagé

1921 – 2014

Jean MICHARDIERE

«Texte de Maurice de Vault
« Ancien Commissaire à l'Aménagement du Massif Central »

Le 29 septembre prochain sera le jour du quarantième anniversaire du discours du Président Giscard d'Estaing au Puy en Velay lançant solennellement un plan Massif Central. Ce discours dont un avant-projet avait été préparé par Jean Michardière, commissaire à l'aménagement du Massif Central depuis juin 1974, en liaison étroite avec le cabinet du Premier ministre Jacques Chirac, fut grandement bonifié par le chef de l'Etat lui-même. Il était celui de la « pose de la première pierre » d'une grande œuvre d'aménagement du territoire d'un grand ensemble interrégional valorisant sa géographie et, au-delà, modifiant la géographie de la France. L'ancien ingénieur des services agricoles Jean Michardière imaginait et suggérait avec force la construction de l'autoroute la plus haute d'Europe, non seulement pour désenclaver le Massif Central mais pour en faire un espace de passage pour des flux européens.

Le parcours de Jean Michardière est tout à fait étonnant : par toutes les qualités dont il a fait preuve (imagination, audace, habileté politique, volonté et caractère...), il constitue un modèle pour tous les acteurs de l'aménagement du territoire, même s'il n'est pas envisageable de le copier en quoi que ce soit, puisque il a agi dans une époque où la France n'était pas décentralisée et l'Etat n'était pas déconcentré.

Jean Michardière naît le 16 août 1921 à Vernon dans la Vienne de parents instituteurs.

En juillet 1945, il sort de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Montpellier et poursuit ses études à l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées comme ingénieur élève des services agricoles (corps de l'Etat qui sera fondu par Edgard Pisani dans celui du génie rural, des eaux et des forêts créé par ce dernier en 1965, dans le cadre d'une restructuration générale du ministère de l'agriculture). Il débute donc une carrière d'ingénieur des services agricoles en 1947 à Mont de Marsan, Limoges et Nantes. A Limoges de 1950 à 1954, il s'imprègne des réalités socio-économiques du Limousin pour lequel il se donnera sans compter plus tard.

Le Directeur des services agricoles du Cantal

C'est en janvier 1959 qu'il part pour le Cantal comme ingénieur en chef à trente-sept ans et directeur des services agricoles à Aurillac. « Quand j'ai découvert le Cantal », me dit-il un jour avec fougue, « j'ai aimé ce département avec passion ». Exprimant cette passion dans l'action, c'est à ce stade de sa vie qu'il dévoile son exceptionnelle personnalité et qu'il se fait repérer dans les instances supérieures de l'Etat. En particulier, « il prend par les cornes » le destin de la race Salers et, au-delà d'elle, des races bovines locales, notamment limousines et Aubrac, à l'époque menacées par des orientations du ministère de l'agriculture privilégiant pour l'ensemble de la France la race frisonne française pie noire pour les produits laitiers et la charollaise pour la viande. A l'occasion d'un salon international de l'agriculture à la porte de Versailles, il monte sur une table, harangue les éleveurs, les appelle à la résistance contre la technocratie de son ministère et leur promet de les soutenir. Quelle impertinence de la part d'un fonctionnaire et quelle habileté pour faire preuve de caractère tout en « sachant jusqu'où il peut ne pas aller trop loin » ! Il obtient gain de cause et j'ai pu mesurer, dans tout le Massif Central, combien les associations d'éleveurs des races précitées qui, maintenant, exportent des reproducteurs dans toute la France, voire dans le monde, lui étaient reconnaissantes. Il reste dans le Cantal jusqu'en décembre 1964.

Il est nommé en janvier 1965 Directeur des services agricoles à Clermont-Ferrand, toujours en Auvergne, mais peu de temps après, en octobre 1965, le ministre Edgard Pisani, dans le cadre de la restructuration précitée de son ministère, le nomme à un poste plus important à Rennes, comme Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt d'Ille et Vilaine.

Le Commissaire à la rénovation rurale du Limousin et du Lot

Par décret du 15 novembre 1967, le Premier ministre Georges Pompidou, très attentif aux difficultés des territoires ruraux les plus pauvres, décide de créer trois zones de rénovation rurale. Il les définit comme des « territoires à économie rurale dominante où il est urgent d'agir et d'agir vite, avec efficacité, supposant des moyens d'action de la part de l'Etat très énergiques... » (Discours de Georges Pompidou à l'occasion de l'inauguration du Lycée agricole d'Aurillac le 24 octobre 1967) :

- les quatre départements bretons, celui de la Manche et huit cantons de Loire Atlantique,
- la région Auvergne amputée du département de l'Allier mais agrandie des départements de l'Aveyron, de la Lozère et de dix cantons ardéchois,
- la région du Limousin et le département du Lot.

Georges Pompidou nomme lui-même trois Commissaires pour coordonner et dynamiser les actions interministérielles nécessaires et, en particulier, Jean Michardière qui venait d'être promu ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts à 46 ans pour le Limousin et le Lot. Sur demande d'Edgard Faure, un quatrième Commissaire est également nommé pour la rénovation rurale en montagne (2 914 communes des Vosges, du Jura, des Alpes, des Pyrénées, de la Corse et des franges est et sud-est du Massif Central). Il rattache ces quatre Commissaires à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Le délégué Jérôme Monod les installe à ses côtés à Paris pour valoriser leur autorité.

Jean Michardière excelle dans cette mission dont il définit les axes et les contours dans un excellent rapport au Premier ministre de Mars 1968, peu après sa nomination.

Ayant défini une stratégie, il s'engage sur le terrain et noue des relations avec tous les acteurs possibles et imaginables du développement local. L'élevage et la forêt sont deux préoccupations importantes de l'ancien directeur des services agricoles du Cantal parce qu'ils sont aptes à valoriser les grands espaces du Limousin et du Lot. A cet égard, l'amélioration des structures foncières lui paraît prioritaire. Mais la rénovation rurale ne peut pas être qu'agricole et forestière. Elle englobe l'industrie, les services, les transports, les voies de communication et autres équipements collectifs, la formation des hommes... Jean Michardière s'intéresse en particulier aux acteurs du tourisme et des sports de pleine nature. Il excite leur imagination. Il les valorise, les encourage, les motive. C'est ainsi qu'il crée des « golfs rustiques » dans ce Limousin marqué par l'abondance de l'herbe. C'est ainsi qu'il contribue au développement des sports équestres dont il perçoit l'importance en moyenne montagne comme ce fut le cas du ski en haute montagne, et en complicité avec Henry Blanc, chef du service des haras, des courses et de l'équitation, il donne une envergure nationale, voire internationale au haras national de Pompadour à côté duquel est créé et implanté l'institut du cheval complété par une station de recherches à Chamberet. Ayant besoin d'un maître d'œuvre pour bien des chantiers qu'il ouvre, il s'appuie sur la Société pour la mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin (SOMIVAL) créée en 1964, en particulier pour le développement du tourisme : il donne leurs chances à toutes les initiatives qui peuvent valoriser les atouts d'un espace rural très attractif, lance la grande opération d'aménagement du lac de Vassivière et commence à structurer l'offre de la magnifique vallée de la Dordogne.

Dans les relations du Commissaire Michardière, les élus occupent la première place : ses anciens collaborateurs racontent qu'il montait dans le train qui l'emmenait chaque semaine de Paris à Limoges (le Capitole) dans la dernière voiture, il recherchait avec quel élu entrer en contact, puis passait dans la voiture suivante pour en trouver un autre et descendait de la voiture de tête à Limoges après avoir éclusé tout le train...

En janvier 1971, Michel Cointat est nommé ministre de l'agriculture dans le gouvernement Chaban-Delmas et appelle Jean Michardière pour diriger son cabinet. Ce dernier doit interrompre sa fonction de Commissaire à la rénovation rurale du Limousin et du Lot. Il la reprend en Mars 1972 et la garde jusqu'en juin 1974.

Le Commissaire à l'aménagement du Massif Central

Le 16 mai 1974, en effet, lorsque la montée en puissance de la politique de la montagne amène le gouvernement de Pierre Messmer, dernier Premier ministre de Georges Pompidou, trois jours avant l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, à regrouper dans une entité Massif Central les actions du Commissaire à la rénovation rurale du Limousin et du Lot, du Commissaire à la rénovation rurale de l'Auvergne (y compris l'Allier) agrandie à l'Aveyron et à la Lozère et du Commissaire à la rénovation rurale en montagne pour ce qui concerne les franges est et sud-est du Massif Central. Ce regroupement est accompagné d'un renforcement et d'une extension de la mission, le domaine industriel étant clairement visé. Jean Michardière, haut fonctionnaire expérimenté, très apprécié de Georges Pompidou, fin connaisseur de la géographie et de la sociologie du Limousin et de l'Auvergne, est nommé Commissaire à l'aménagement du Massif Central et, un an plus tard, est créé par décret du 11 août 1975, un poste de Commissaire à l'industrialisation du Massif Central auprès du Commissaire à l'aménagement du Massif Central auquel est nommé Jacques Gory, ingénieur général de l'armement.

Comme il l'avait fait dès sa prise de fonction pour la rénovation rurale du Limousin et du Lot, le Commissaire Michardière s'attache à définir une stratégie et à faire agréer par le gouvernement les axes et les contours de sa mission. Mais, cette fois-ci, il réussit encore mieux puisque c'est le Président de la République en personne, Valéry Giscard d'Estaing, qui prend en main le sujet et lui donne son envergure. Il lance un plan Massif Central sous forme d'un programme de quarante mesures dont la plus étonnante et plus significative est celle qui reste inscrite dans la chair du Massif Central, la transformation de la route nationale 9 en route à deux fois deux voies gratuite, mais à caractéristiques autoroutières, tronçon d'un axe autoroutier méridien européen Amsterdam-Barcelone traversant et desservant les territoires les plus reculés de France. Puis, Jean Michardière se met au travail sur le terrain, se passionnant pour tous les domaines d'activité, repérant des « développeurs potentiels » et les encourageant, transformant des idées en projets, soutenant des initiatives qui pourraient devenir exemplaires et reproductibles, homme à deux faces « pensant globalement et voyant loin, agissant localement et au plus vite ».

Le Conseiller Maître à la Cour des Comptes

En janvier 1978, en reconnaissance de son travail et de sa valeur, il est nommé au tour extérieur Conseiller Maître à la Cour des Comptes. Il y sera très apprécié pour son expérience du terrain, la vigueur de ses interventions et la qualité de son style écrit.

D'importantes missions lui sont confiées par la Cour des Comptes : Présidence du Comité d'orientation des thèmes de vérification des Chambres régionales des comptes, enquête sur l'enlèvement et le traitement des « déchets des ménages », présidence de la Commission des

marchés de la SEMAH (Société d'économie mixte d'aménagement des halles), représentant de la Cour au conseil d'administration de l'Office national des forêts.

Par ailleurs, pour le compte du Premier ministre, il est chargé de plusieurs rapports sur la filière « cuir » dont il a eu une bonne connaissance dans le Massif central, sur la réforme du Crédit Agricole et un rapport pour le Comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Parallèlement, le ministre de l'agriculture le nomme président du CNASEA (centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles).

Enfin, la mission qui lui a donné le plus de joie et d'honneur a été celle de directeur d'enseignement pour la discipline de l'environnement à l'institut Auguste Comte créé par Valéry Giscard d'Estaing en 1977 et considéré comme « l'école de guerre » des ingénieurs. En 1978, le Président Roger Martin avait trouvé les directeurs d'enseignement pour quatre disciplines, dont Jérôme Monod pour l'économie, et il recherchait un « homme du tas » pour l'environnement. Il en parla à Valéry Giscard d'Estaing qui lui recommanda Jean Michardière. C'était le plus bel hommage qu'on pouvait lui rendre. Cette expression d'homme du tas l'amusait et lui plaisait bien. Il adora cette fonction livrant son expérience et son savoir à des jeunes ingénieurs très brillants.

L'homme de cœur

Jean Michardière était d'une très grande sensibilité. Quand je lui rendais visite à son domicile parisien, il me révélait ses trésors d'affection. Aimant profondément son épouse, il lui était très reconnaissant de tout ce qu'elle avait accepté pour assumer la vie professionnelle débordante de son mari. Il m'a confié qu'en 1977 Jacques Chirac avait pensé à lui pour une haute fonction mais qu'il avait décliné cette offre pour avoir un peu de temps à consacrer à sa femme. Il adorait ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il m'en parlait beaucoup. Il se disait très honoré que deux de ses petits-enfants suivent sa trace dans le métier d'ingénieur agronome.

Il me parlait aussi de ses parents, en particulier de son père, Saint Cyrien, capitaine pendant la guerre de 14, et qui, en raison d'une grave blessure, s'est reconverti avec bonheur et dévouement dans une carrière d'instituteur et de directeur d'école. Lui adressant son rapport de mars 1968 au Premier ministre sur la zone Limousin-Lot, Jean Michardière lui fit le merveilleux cadeau d'une dédicace qui synthétise toute sa vie :

A mon très cher Papa et instituteur de mes premières armes. Ce rapport est, je pense, une de mes meilleures tentatives de mise en application des préceptes de notre petite école de Cenon.

Il lui manque une devise en exergue. La voici :

C'est dans son cœur que l'homme doit chercher les vraies richesses.